

Récompenses :

Tous les participants au prix reçoivent des cadeaux d'entreprises.

3 à 5 équipes sont sélectionnées parmi les participants à l'occasion de sélections réalisées dans les départements. Ils se retrouvent fin mai pour la finale qui est organisée dans une entreprise ou dans un lieu en relation avec le secteur aéronautique et spatial.

Les lycéens finalistes se partagent les 7000 € attribués par la Région Nouvelle-Aquitaine. Les collégiens vainqueurs reçoivent un quadricoptère radio commandé (cadeaux 2016 et 2017).

Tous les finalistes reçoivent à nouveau des cadeaux d'entreprise, des trophées et des diplômes.



Calendrier :

Les inscriptions sont ouvertes du 1er septembre au 30 novembre 2018.

Les sélections départementales sont organisées entre le 10 mars et le 15 avril. 2019 La finale a lieu au musée d'Aquitaine, le jeudi 16 mai 2019

Contact : Catherine Bontemps, Directrice du campus des métiers et qualifications de l'aéronautique NA
catherine.bontemps@ac-poitiers.fr / 06.21.52.19.13
Alain Bonnin, Ingénieur pour l'Ecole 06.13.67.54.70



Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine 2019



Concours collégiens

Un concours pour les collégiens, les lycéens et les apprentis des académies de Nouvelle-Aquitaine.

Depuis sa création en 2002, le Rectorat de l'académie de Bordeaux, l'association BAAS (Aéronautique-Spatial-Défense Nouvelle-Aquitaine), en partenariat avec l'Association Aéronautique Astronautique de France (3AF) et le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine organisent le «Prix Aéronautique et Espace Nouvelle-Aquitaine».

Ce prix est réservé aux classes de 3ème des collèges, aux classes de 2°, 1° et terminale des lycées et aux apprentis des CFA.

L'objectif de ce prix est de faire découvrir aux lycéens l'activité industrielle aéronautique et spatiale de leur région, ses métiers et son positionnement mondial. Il s'inscrit dans les objectifs d'orientation du Parcours Avenir de chaque élève.



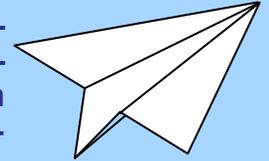
Concours lycéens

La première épreuve des lycéens est la présentation d'un métier de l'industrie aéronautique et spatiale.

L'autre épreuve consiste à faire une présentation technique répondant à un sujet défini annuellement, en relation avec l'histoire, l'actualité et le futur de l'industrie aéronautique. Les lycéens trouvent dans ces travaux un entraînement à leur épreuve de TPE. Ils peuvent utiliser tout ou partie de leur présentation pour cette épreuve du BAC.

Ce concours propose à des équipes de 3 à 5 élèves de partir à l'exploration des métiers de l'industrie aéronautique et spatiale. Ils s'appuient pour cela sur un projet : "fabriquer un origavion capable de réaliser un vol rectiligne pour traverser une cible placée de 3 à 5 m du lanceur"

Les élèves se mettent, en fonction de leur choix, dans la peau d'un ingénieur chercheur, d'un ingénieur d'essai, d'un chaudronnier, d'un technicien méthode, d'un contrôleur et/ou d'un technicien de maintenance.



Les élèves font des recherches pour identifier le meilleur avion possible, puis font des essais pour valider leurs hypothèses. Les rôles de concepteur, de fabricant et de lanceur sont séparés. En réalisant le pliage, ils découvrent les difficultés de la fabrication reproductible. Le technicien méthode rédige le mode opératoire qui précise les différentes phases de construction et les opérations de contrôle. Le rôle du contrôleur est de repérer les anomalies. Après un ou deux essais en vol, l'avion peut être abîmé. Le technicien de maintenance remet alors l'avion en état.

Les collégiens doivent aussi présenter un métier de l'industrie aérospatiale en puisant leurs informations dans la "littérature" disponible, en la confrontant si possible avec la réalité vécue par des professionnels exerçant ce métier. S'ils ne peuvent pas rencontrer ces professionnels en entreprise, ils peuvent s'adresser à un lycée professionnel ou à un Ingénieur Pour l'Ecole de votre académie. .

